



DECLARATION DE FABRICATION EN AOP – CAMPAGNE 2022-2023

A transmettre avant le 30 avril 2023 au SYNDICAT DE L'OLIVE DE NYONS ET DES BARONNIES

40 Place de la Libération 26110 NYONS – 04.75.27.41.02 / 06.88.60.28.82 – e-mail : olive.nyonsaoc@orange.fr – Site internet :: <http://www.nyons-aop.com/>

À remplir par les transformateurs (mouliniers et/ou confiseurs)

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse : Code postal : Ville :

Tél : Portable : E-mail

(cochez la ou les cases vous concernant et joindre la liste des apporteurs)

MOULIN

	QUANTITE D'OLIVES A HUILE BRUTES ENTREE (en kg)	QTE D'HUILE D'OLIVE FABRIQUEE (en kg)
PROPRIETE DU MOULIN *		
PRESTATION DE SERVICE *		
TOTAL :		

CONFISEUR

	QTE D'OLIVES ENTREE ET FABRIQUEE (en kg)
PROPRIETE DE LA CONFISERIE *	
PRESTATION DE SERVICE *	
TOTAL :	

* JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA LISTE DES APORTEURS COMPRENANT AU MINIMUM LES INFORMATIONS SUIVANTES (PROPRIETE ET EN PRESTATION) :

NOM ET PRENOM ou RAISON SOCIALE ET ADRESSE COMPLETE	QUANTITE D'OLIVES A HUILE BRUTES ENTREE (en kg)	QUANTITE D'HUILE d'OLIVE FABRIQUEE EN AOP (en kg)	QUANTITE D'OLIVES DE TABLE FABRIQUEE EN AOP (en kg)

Déclaration établie le (date) :

Signature du transformateur - tampon société :

Reçu par l'ODG le :